

# PROCES –VERBAL

Séance du 20 novembre 2024

Par convocations individuelles expédiées le 14/11/2024 aux conseillers municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir le 20/11/2024 à 18 heures 30.

L'An deux mil vingt quatre, le vingt novembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

## Etaiet présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mme LECAT Vanessa	Mme SZAREK France
Mme GRIFFON Brigitte		

Absent(s) excusé(s) : Mr BURLAT Julien, Mme GRIMAUX Brigitte, Mr DEVAUX Maxime

Pouvoir(s) : Mme GRIMAUX Brigitte à Mme SZAREK France  
Mr DEVAUX Maxime à Mr LABRUYERE Renaud

Secrétaire de séance : Mr BIGOT Arnaud

## Signature du dernier PV :

Le PV de la séance du 21 octobre 2024 a été signé par le secrétaire de séance et Monsieur le Maire.

### 1- Délibération portant sur l'avenant à la convention de télétransmission des actes par voie dématérialisée :

Vu l'article 205 de la loi de finances pour 2024 relatif à la généralisation du compte financier unique ;

Vu la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État du 11/09/2020 signée entre la préfecture de la Somme et la commune de Saint Christ Briost ;

Considérant que Monsieur le Maire a décidé de passer au compte financier unique en date du 12 septembre 2024 ;

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal d'accepter qu'un avenant à cette convention soit établi, afin d'y intégrer les articles portant sur le passage au compte financier unique au 1er janvier 2025.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE :

- d'autoriser le maire à signer l'avenant à la convention de télétransmission des actes par voie électronique.

## **2- Délibération portant sur l'embellissement d'un poste électrique effectué par le Territoire d'Energie de la Somme :**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le Territoire d'Energie de la Somme (TE 80) et la SICAE de la Somme et du Cambrasis proposent de réaliser l'embellissement du poste de transformation électrique se trouvant rue de l'église.

Le nettoyage du poste restera à la charge de la commune, la prestation de l'artiste sera prise en charge à hauteur de 50% par la SICAE, et 50% par le TE 80 ;

La commune doit effectuer le paiement de cette prestation, et obtiendra le remboursement intégral par le TE 80, sur présentation de la facture acquittée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

### **Virements de crédits :**

Monsieur le Maire informe les conseillers des virements de crédits effectués suivants :

<b>Virements de crédits – COMMUNE DE SAINT-CHRIST-BRIOS T- 2024</b>			
<b>VC2 – VIREMENTS DE CREDITS 2–12/11/2024</b>			
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chapitre) – Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chapitre) – Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
204182 (204) : Bâtiments et installations	- 600,00		
2131 (21) : Bâtiments publics	600,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>

<b>Virement de crédits – COMMUNE DE SAINT-CHRIST-BRIOST- 2024</b>			
<b>VC2 – VIREMENTS DE CREDITS 3–19/11/2024</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<i>Article (Chapitre) – Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article (Chapitre) – Fonction - Opération</i>	<i>Montant</i>
623 (011) : Fêtes et cérémonies	- 610,00		
7392221 (014) : Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	610,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>

### **Colis des aînés :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu trois propositions de colis. Monsieur LABRUYERE propose de répartir la fabrication des colis par deux de ces entreprises qui ont fait des propositions équivalentes.

### **Questions diverses :**

Monsieur LABRUYERE fait remarquer qu'il serait bien de repeindre le Christ du Cimetière de Briost.

Pétition contre la vitesse dans le village :

Monsieur le Maire propose aux conseillers de se renseigner du coût de l'installation d'un feu tricolore.

Demande d'aide par le collège de Nesle :

Un voyage est prévu en 2025, et une conseillère demande si la commune peut participer au coût de ce voyage. Afin de pouvoir en délibérer lors d'une prochaine réunion, Monsieur le Maire va répertorier les familles concernées.

Forains :

Madame France SZAREK va contacter les forains qui sont venus l'année dernière lors de la fête du village, pour la fête du 2 au 4 août 2025.

La séance est levée à 19h40

Le secrétaire de séance  
Arnaud BIGOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Arnaud Bigot', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire  
Joël BELLARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Joël Bellard', with several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.